

RÉPONSE ET PLAN D'ACTION DE LA DIRECTION (RPAD) DE L'AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA

En réponse aux recommandations du rapport - Audit des vaccins contre la COVID-19
du Bureau du vérificateur général du Canada au Parlement

N° de référence du rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description et dates)	Organisation responsable/ personne-ressource (nom, poste, n° de tél.)	Indicateur de réalisation (réservé au Comité)
Para 55	Afin de réduire davantage le gaspillage, l'Agence de la santé publique du Canada devrait s'appuyer sur les leçons tirées de sa gestion de l'approvisionnement en vaccins contre la COVID-19 et travailler avec les autres organisations fédérales et parties prenantes concernées pour ajuster sa gestion des stocks excédentaires de vaccins contre la COVID-19.	<p>Recommandation acceptée. Dès le début de la pandémie, l'objectif principal du gouvernement du Canada a été de s'assurer que le Canada ait rapidement accès aux vaccins les plus efficaces pour protéger la santé et la sécurité des Canadiens. Les plans d'approvisionnement en vaccins contre la COVID-19 du Canada ont évolué tout au long de la pandémie, en fonction des nouvelles données scientifiques, des délais d'approbation réglementaire, de la disponibilité des produits, des directives du Comité consultatif national de l'immunisation et des besoins fédéraux, provinciaux et territoriaux.</p> <p>L'Agence de la santé publique du Canada examinera les leçons apprises et collaborera avec d'autres ministères et les intervenants concernés afin d'optimiser la gestion de l'approvisionnement en vaccins contre la COVID-19 et de réduire les surplus et le gaspillage de doses de vaccins contre la COVID-19 tout au long de la durée des contrats.</p> <p>Ces efforts constants comprendront ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> travailler avec les provinces, les territoires et les partenaires fédéraux à la planification et à la prévision des demandes, en fonction de l'évolution des données scientifiques et des recommandations du Comité consultatif national de l'immunisation, afin de déterminer les besoins en approvisionnement pour les campagnes en cours; collaborer étroitement avec Services publics et Approvisionnement Canada et les fournisseurs de vaccins en vue d'ajuster les engagements contractuels et les calendriers de livraison, dans la mesure du possible; continuer de collaborer avec Affaires mondiales Canada et COVAX pour faire don des doses excédentaires et ainsi appuyer les objectifs en matière de santé mondiale et d'équité vaccinale, tout en reconnaissant que la demande internationale pour les dons de doses de vaccins contre la 	<p>L'ASPC tirera parti des leçons apprises et ajustera sa stratégie de gestion des approvisionnements, minimisera les excédents dans la mesure du possible, et continuera de répondre aux besoins des provinces et des territoires en matière d'immunisation.</p> <p>ajustera sa stratégie de gestion des approvisionnements, en minimisant les excédents dans la mesure du possible tout en continuant à répondre aux besoins de vaccination des PT.</p>	Conclusion des ententes sur les vaccins contre la COVID-19	<p>Mener un sondage auprès des provinces et des territoires sur les préférences en matière d'approvisionnement en vaccins pour 2023 (novembre 2022).</p> <p>Communiquer les résultats du sondage auprès des provinces et des territoires aux intervenants du Réseau pancanadien de santé publique et explorer des stratégies communes pour gérer l'approvisionnement futur (novembre à décembre 2022).</p> <p>Travailler avec les provinces et les territoires à la planification et à la prévision de la demande d'approvisionnement en vaccins contre la COVID-19 au moyen de divers comités consultatifs et de gouvernance au sein du Réseau pancanadien de santé publique (en cours).</p> <p>Donner instruction à Services publics et Approvisionnement Canada, à titre d'autorité contractante, de travailler avec les fournisseurs de vaccins pour modifier les engagements contractuels et les calendriers de livraison, dans la mesure du possible (en cours).</p> <p>Travailler avec Affaires mondiales Canada et COVAX pour rendre les doses excédentaires disponibles aux fins de dons afin de soutenir les objectifs mondiaux en matière de santé et d'équité des vaccins (en cours).</p> <p>Continuer d'évaluer les processus internes, de déterminer les leçons apprises et d'apporter des ajustements à l'approche afin d'optimiser</p>	<p>ASPC - GTDV</p> <p>Stephen Bent, vice-président, Groupe de travail sur le déploiement des vaccins</p> <p>Melissa Sutherland, DG, Approvisionnement, acquisition et dons 613-295-6936</p>	

RÉPONSE ET PLAN D'ACTION DE LA DIRECTION (RPAD) DE L'AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA
En réponse aux recommandations du rapport - Audit des vaccins contre la COVID-19
du Bureau du vérificateur général du Canada au Parlement

N° de référence du rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description et dates)	Organisation responsable/ personne-ressource (nom, poste, n° de tél.)	Indicateur de réalisation (réservé au Comité)
		<p>COVID-19 est limitée dans un marché mondial où l'offre est excédentaire.</p> <p>L'Agence s'inspirera également des enseignements tirés de la COVID-19 pour orienter la planification de l'approvisionnement en vaccins pour les futures pandémies (décembre 2024).</p>			<p>la gestion de l'approvisionnement en vaccins (en cours).</p> <p>Ébauche du document sur les leçons apprises concernant l'intervention de l'ASPC en matière de santé publique, y compris l'approvisionnement en vaccins (décembre 2024).</p>		
Para 61	<p>L'Agence de la santé publique du Canada devrait terminer la mise en œuvre de ConnexionVaccin, qui devrait inclure des procédures pour assurer la qualité des données.</p>	<p>Recommandation acceptée. L'Agence de la santé publique du Canada travaille activement à faire progresser la mise en œuvre ainsi que les procédures de contrôle de la qualité des données des trois modules de ConnexionVaccin, à savoir la Chaîne d'approvisionnement intelligente (CAI), le Système d'information sur l'immunisation (SII) et la Gestion du programme d'immunisation (GPI). L'Agence continuera de solliciter activement la participation des juridictions partenaires pour cerner les lacunes et les besoins en matière de services afin de soutenir l'intégration future des systèmes.</p> <p>Fortes des investissements réalisés à ce jour dans le module de la CAI de ConnexionVaccin, l'Agence collaborera étroitement avec d'autres ministères fédéraux ainsi qu'avec ses partenaires provinciaux et territoriaux pour soutenir la gestion de la chaîne d'approvisionnement ainsi que la distribution des vaccins.</p> <p>Le Système d'information sur l'immunisation (SII) remplacera le Système canadien de surveillance des effets secondaires suivant l'immunisation (SCSESSI).</p> <p>L'Agence de la santé publique du Canada mettra à l'essai et validera la version infonuagique du SCSESSI afin de se préparer au lancement du produit minimal viable prévu pour l'automne 2022.</p> <p>L'élaboration du module Gestion du programme d'immunisation (GPI) est terminée, et un certain nombre de juridictions l'ont utilisé pendant le déploiement de la campagne de vaccination contre la COVID-19.</p>	<p>ConnexionVaccin est une plateforme numérique modulaire agile qui soutient les partenaires FPT et internes. ConnexionVaccin peut être ajusté pour répondre aux besoins opérationnels liés aux contre-mesures médicales contre la COVID-19, et plus encore, à l'échelle de SC et de l'ASPC. Des procédures liées à la qualité des données sont en place pour optimiser l'expérience utilisateur et les fonctionnalités du système. ConnexionVaccin appartient à l'ASPC et est exploité par Santé Canada,</p>	<p>Bien que ConnexionVaccin continuera d'évoluer afin de répondre aux besoins opérationnels déterminés, la mise en œuvre des modules CAI, SII, GPI et de la version infonuagique du PMV du SCSESSI devrait être terminée en 2023 en fonction des exigences actuelles.</p> <p>Tout ajout ou toute nouvelle fonction à ConnexionVaccin qui vise à appuyer l'intégration des systèmes dépendra des</p>	<p>La version 2.0 du module Chaîne d'approvisionnement intelligente (CAI) a été lancée à l'automne 2022. Cette version a offert une expérience utilisateur simplifiée ainsi que des capacités de production de rapports supplémentaires aux responsables de projet. D'autres améliorations prioritaires, y compris la collecte, l'analyse et l'interprétation des données sur le gaspillage et l'inventaire pour la gestion de l'approvisionnement et de la demande actuelles et futures seront apportées d'ici le 31 mars 2023.</p> <p>Le Système d'information sur l'immunisation (SII) est en train de se transformer en une plateforme renouvelée pour les transferts de données de surveillance des vaccins entre les provinces, les territoires et l'ASPC. La version infonuagique du SCSESSI, une composante du SII, évolue afin de remplacer le Système canadien de surveillance des effets secondaires suivant l'immunisation (SCSESSI) qui atteindra bientôt sa fin de vie opérationnelle, avec un produit minimum viable prévu pour le début de 2023 (T4 2022-2023). Cette version comprendra des fonctions demandées par les utilisateurs relatives à l'interopérabilité intergouvernementale automatisée et de nouveaux outils de surveillance des vaccins. Les versions</p>	<p>Stephen Bent, vice-président, Groupe de travail sur le déploiement des vaccins</p> <p>Heather Deehan, directrice exécutive, distribution et logistique des vaccins, GTDV</p>	

RÉPONSE ET PLAN D'ACTION DE LA DIRECTION (RPAD) DE L'AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA

En réponse aux recommandations du rapport - Audit des vaccins contre la COVID-19
du Bureau du vérificateur général du Canada au Parlement

N° de référence du rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description et dates)	Organisation responsable/ personne-ressource (nom, poste, n° de tél.)	Indicateur de réalisation (réservé au Comité)
			conformément au protocole d'entente.	ressources futures au-delà de mars 2023.	subséquentes, PMV+2 et PMV+3, y compris les fonctionnalités supplémentaires, sont prévues pour le premier trimestre de 2023 et le deuxième trimestre de 2023 respectivement, selon l'obtention de fonds supplémentaires. L'ASPC achèvera la validation parallèle de la version infonuagique du SCSESSI et des procédures liées à la qualité des données afin d'éclairer la décision concernant le moment de la transition complète du SCSESSI existant à la version infonuagique (date d'achèvement : le 30 novembre 2023).		
Para 77	Étant donné l'urgence et l'importance d'améliorer l'accès opportun à des données de qualité pour les partenaires de la santé, l'Agence de la santé publique du Canada et Santé Canada devraient accélérer leurs travaux avec les provinces et les territoires pour mettre en œuvre la Stratégie pancanadienne de données sur la santé.	Recommandation acceptée. L'Agence de la santé publique du Canada a créé la Direction générale des données de gestion et de la surveillance en octobre 2020 afin de soutenir son engagement à continuer d'améliorer la collecte, la diffusion et l'utilisation des données sur la santé, en réponse à la recommandation 8.66 des Rapports de la vérificatrice générale du Canada de 2021, Rapport 8, Préparation en cas de pandémie, surveillance et mesures de contrôle aux frontières. L'Agence et Santé Canada ont travaillé avec les provinces et les territoires afin d'élaborer conjointement la Stratégie pancanadienne de données sur la santé. Cette stratégie permettra de s'attaquer aux problèmes persistants qui nuisent à la capacité du Canada de recueillir, de diffuser, d'accéder et d'utiliser les données sur la santé. La mise en œuvre sera orientée par des politiques et des cadres harmonisés ainsi que sur un plan de travail intégré. Un examen est prévu tous les trois ans. Le rythme de la mise en œuvre tiendra compte des capacités et de l'état de préparation de chaque juridiction, et des possibilités d'accélérer la mise en œuvre par la collaboration.	Approbation par les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de la Santé	31 mars 2023	Approbation par les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de la Santé Date : 31 mars 2023	Agence de la santé publique du Canada M. Steven Hoffmann, vice-président, Direction générale des données de gestion et de la surveillance	
Para 78	L'Agence de la santé publique du Canada, en	Recommandation acceptée. L'Agence de la santé publique du Canada comprend que l'échange d'information est une composante importante du système canadien de surveillance de	La documentation et les processus de gouvernance pour	30 novembre 2023	Les jalons définis sont conformes au mandat de l'ASPC, et l'accent est mis sur la facilitation de la collaboration et du consensus avec les	Stephen Bent, vice-président, Groupe de	

RÉPONSE ET PLAN D'ACTION DE LA DIRECTION (RPAD) DE L'AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA

En réponse aux recommandations du rapport - Audit des vaccins contre la COVID-19
du Bureau du vérificateur général du Canada au Parlement

N° de référence du rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description et dates)	Organisation responsable/ personne-ressource (nom, poste, n° de tél.)	Indicateur de réalisation (réservé au Comité)
	<p>collaboration avec Santé Canada et les provinces et territoires, devrait surmonter les obstacles pour :</p> <p>1. Assurer une meilleure communication des renseignements de surveillance entre eux.</p>	<p>l'innocuité des vaccins, qui est le fruit d'une collaboration entre les provinces et les territoires, l'Agence, Santé Canada et les fabricants de vaccins, et elle continuera de favoriser un meilleur échange de renseignements avec ses partenaires.</p>	<p>l'échange de données et de renseignements sur l'innocuité des vaccins, qui ont été améliorés en réponse à la pandémie de COVID-19, seront renforcés par la collaboration entre l'ASPC et les partenaires pertinents.</p> <p>Le résultat attendu est conforme au mandat de l'ASPC et vise à faciliter la collaboration et le consensus entre les partenaires.</p>		<p>partenaires pour atteindre les résultats souhaités.</p> <p>78.1.1 L'ASPC dirigera un examen et une mise à jour de la documentation liée à la gouvernance et du plan de travail pour le Groupe de travail sur la vaccinovigilance et la table de gouvernance FPT pour le suivi de l'innocuité des vaccins et l'échange d'information, afin de tenir compte des leçons tirées de la surveillance de l'innocuité des vaccins contre la COVID-19 et des besoins cernés par les membres. (30 novembre 2023).</p> <p>78.1.2 L'ASPC collaborera avec Santé Canada à l'examen et à la mise à jour de la documentation de gouvernance pour la collaboration et l'échange d'information sur l'innocuité des vaccins entre l'ASPC et Santé Canada, afin de tenir compte des leçons tirées de la surveillance de l'innocuité des vaccins contre la COVID-19 et des besoins cernés par les membres (30 novembre 2023).</p>	<p>travail sur le déploiement des vaccins</p> <p>Anne-Marie Ugnat directrice générale, Centre de surveillance de l'immunisation</p> <p>Tél. : 613-297-4999 Courriel : vaccinesurveillance-surveillanceduvaccin@phac-aspc.gc.ca</p>	
	<p>2. Fournir un accès au Système canadien de surveillance des effets secondaires suivant l'immunisation à Santé Canada.</p>	<p>L'Agence mène des consultations avec ses partenaires provinciaux et territoriaux concernant une proposition visant à fournir à Santé Canada un accès au Système canadien de surveillance des effets secondaires suivant l'immunisation (SCSESSI). Le SCSESSI reçoit des rapports de toutes les autorités de santé publique provinciales et territoriales et de certains ministères fédéraux. Certaines provinces et certains territoires ont imposé des conditions quant à l'accès et l'utilisation des renseignements sur la santé qu'ils fournissent à l'Agence.</p>	<p>Les obstacles à l'accès de Santé Canada au SCSESSI seront cernés et un plan d'action sera élaboré pour les surmonter.</p>	<p>1^{er} décembre 2024</p>	<p>78.2.1 L'ASPC terminera une série de consultations PT amorcée par l'Agence le 24 février 2022 au moyen d'une présentation au Comité canadien d'immunisation (CCI), concernant une proposition qui vise à permettre au personnel de Santé Canada d'avoir accès au SCSESSI et d'obtenir de chaque province et territoire une approbation écrite ou une explication des obstacles persistants à la mise en œuvre (date d'achèvement : 1^{er} décembre 2023).</p> <p>Le consentement des provinces et des territoires est requis pour toute utilisation de</p>		

RÉPONSE ET PLAN D'ACTION DE LA DIRECTION (RPAD) DE L'AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA

En réponse aux recommandations du rapport - Audit des vaccins contre la COVID-19
du Bureau du vérificateur général du Canada au Parlement

N° de référence du rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description et dates)	Organisation responsable/ personne-ressource (nom, poste, n° de tél.)	Indicateur de réalisation (réservé au Comité)
					<p>données sur les cas au-delà de la surveillance nationale de la santé publique.</p> <p>Les provinces et les territoires ont mentionné des préoccupations liées au risque de divulgation publique de renseignements personnels sur les ESSI et liées à l'absence de consentement des patients.</p> <p>78.2.2 L'ASPC continuera de partager les données du SCSESSI conformément aux paramètres de la lettre d'entente entre Santé Canada et l'ASPC sur le partage des données du SCSESSI, qui a été prolongé de dix ans de plus que sa date d'expiration (octobre 2022) (en cours).</p> <p>78.2.3 L'ASPC élaborera une nouvelle lettre d'entente entre Santé Canada et l'ASPC pour inclure tout nouveau paramètre établi au cours des discussions de mobilisation avec les provinces et les territoires au sujet de l'accès au SCSESSI pour le personnel de Santé Canada (date d'achèvement : 12 mois après l'achèvement du paragraphe 78.2.1 ci-dessus).</p> <p>78.2.4 Si les paramètres demeurent inchangés à la suite de ces discussions, l'ASPC collaborera avec Santé Canada pour déterminer les moyens de surmonter les obstacles persistants.</p>		
	3. Fournir en temps opportun des données de surveillance, y compris les renseignements	L'Agence continuera de transmettre des données du SCSESSI sous forme agrégée à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), selon un calendrier régulier, et aux fabricants de vaccins, selon les besoins. L'Agence collaborera avec les provinces et les territoires afin de pouvoir communiquer des données plus détaillées à l'OMS et aux fabricants de vaccins, au besoin, tout en étant reconnaissant de l'importance de protéger	Le Canada partage des données sur la pharmacovigilance des vaccins avec l'OMS et les fabricants de vaccins, au niveau	31 mars 2024	78.3.1 L'ASPC continuera de partager les données agrégées sur la surveillance des vaccins avec l'OMS selon ses demandes et de fournir des présentations ou des mises à jour personnalisées aux comités pertinents (p. ex. le Comité consultatif mondial de la sécurité vaccinale) (en cours).		

RÉPONSE ET PLAN D'ACTION DE LA DIRECTION (RPAD) DE L'AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA

En réponse aux recommandations du rapport - Audit des vaccins contre la COVID-19
du Bureau du vérificateur général du Canada au Parlement

N° de référence du rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description et dates)	Organisation responsable/ personne-ressource (nom, poste, n° de tél.)	Indicateur de réalisation (réservé au Comité)
	ts à l'échelle des cas, au besoin, à l'Organisation mondiale de la Santé et aux compagnies de vaccins.	la vie privée des patients, de respecter les lois sur la protection des renseignements personnels, et de favoriser une interprétation exacte des données.	de granularité soutenu par les programmes canadiens de vaccination FPT.		<p>78.3.2 L'ASPC examinera et mettra à jour (au besoin) le processus de partage des données sur les cas au sujet des problèmes d'innocuité relevés avec les fabricants de vaccins, y compris les normes de rendement et d'échéancier cibles (31 mars 2023).</p> <p>78.3.3 L'ASPC facilitera les consultations avec SC et les programmes d'immunisation FPT sur les options de partage de données plus détaillées au sujet de l'innocuité des vaccins avec l'OMS et les fabricants de vaccins, et mettra l'accent sur l'élimination des obstacles cernés par les programmes d'immunisation FPT. L'ASPC rendra compte des résultats des consultations tenues (date du rapport : 31 mars 2024).</p> <p>78.3.4 Si les paramètres demeurent inchangés à la suite de ces discussions, l'ASPC collaborera avec Santé Canada pour déterminer les moyens de surmonter les obstacles persistants.</p>		